

CONSTRUIRE UN ACCUEIL LE MERCREDI

LE MERCREDI, NOUVEAU TEMPS PRIVILEGIE DU TEMPS PERISCOLAIRE

Le mercredi est un temps essentiel pour les enfants, notamment dans le cadre d'une organisation de la semaine d'école sur 4 jours. Il permet à la fois de se reposer, de réaliser du travail scolaire et surtout d'avoir des activités sportives, culturelles et de découverte de la nature.

Pour donner à tous les enfants accès à des activités éducatives de qualité, le plan mercredi soutient les collectivités qui veulent s'engager dans un projet éducatif ambitieux.

Le mercredi, les enfants ont plus de temps et de liberté pour :

Le développement de leurs compétences psychosociales afin de trouver sa place dans le groupe et plus tard dans la société

L'acquisition de la citoyenneté et de l'autonomie

La découverte de leur territoire

Le réinvestissement des acquis de l'école

Le travail sur l'expression, l'estime de soi

La construction de relations riches et diversifiées avec le monde adulte

Autant d'apports qui s'inscrivent en complémentarité avec les contenus proposés en classe, et viennent donc compléter, prolonger, et ainsi faciliter les apprentissages scolaires.

MIEUX ARTICULER LES TEMPS DE L'ENFANT

La part du temps scolaire représente environ 10 % de l'année d'un enfant. Les autres temps doivent donc être pensés en harmonie pour permettre aux enfants de consolider les acquis de l'école de manière ludique et d'approfondir leurs connaissances.

À l'échelle des territoires, il est primordial d'articuler le plus harmonieusement possible les différents temps de l'enfant.

Le plan mercredi s'inscrit dans cette logique en permettant d'offrir des activités éducatives de qualité notamment aux enfants issus des milieux les plus défavorisés qui n'y ont pas toujours accès. Il est une réponse aux besoins sociaux et aux enjeux éducatifs identifiés et partagés par tous les acteurs (parents, professeurs, animateurs, élus locaux, responsables associatifs...).



COMPLEMENTARITE EDUCATIVE

Il construit un pont entre le projet d'école ou d'établissement et le projet éducatif de territoire afin d'élaborer pour les élèves de véritables parcours éducatifs incluant tous les temps éducatifs (scolaires, périscolaires et si possible extrascolaires).

Ces parcours doivent favoriser, par l'accès à une offre culturelle, sportive et de découverte de la nature de qualité, la réussite éducative, l'émancipation des enfants, des adolescents et des jeunes et leur implication dans la vie de la cité.

Le décret permettant le retour à la semaine de 4 jours a confirmé l'existence du Projet éducatif territorial. Y compris dans le cas d'un retour à la semaine de 4 jours, il convient que ce dernier reste le cadre de la réflexion sur l'accessibilité des activités et la lutte contre les inégalités : tarifs et taux, qualité éducative.

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE, UN HORIZON COMMUN A TOUS LES EDUCATEURS

Le temps de la scolarité obligatoire est organisé autour du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce socle est ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire un ensemble de savoirs fondamentaux qui regroupe des connaissances, des compétences et des valeurs.

Le socle est organisé en 5 domaines:

- les langages pour penser et communiquer,
- les méthodes et outils pour apprendre,
- la formation de la personne et du citoyen,
- l'observation et la compréhension du monde,
- les représentations du monde et l'activité humaine.

Ces domaines de formation constituent une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs doivent contribuer, notamment les associations qui interviennent sur les temps périscolaires et extrascolaires.

De même, les parcours éducatifs développés dans l'Ecole (parcours éducatif de santé, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle et parcours d'Avenir) peuvent être élaborés et mis en œuvre dans une dynamique mobilisant les différentes ressources du territoire.

LES SPECIFICITES DES TEMPS ET DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Le temps périscolaire s'inscrit dans le prolongement direct du temps scolaire. Les projets développés sur ces temps, et les activités qui en découlent doivent nourrir, enrichir les apprentissages des enfants.

Les activités périscolaires permettent :

- de prendre en charge un collectif d'enfants pour développer leur savoir-être et leurs savoir-faire ;



COMPLEMENTARITE EDUCATIVE

- de susciter de l'intérêt et de la curiosité chez les enfants grâce à d'autres manières d'apprendre et de découvrir. C'est que l'on appelle une éducation non formelle car les activités périscolaires ne sont pas soumises à un « programme ».

REUSSIR SON PLAN MERCREDI
COMMENT ASSURER LE DIALOGUE ET LA CONCERTATION ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS EDUCATIFS ?
La mise en place de temps communs

Co-éduquer implique que parents, professeurs, animateurs se rencontrent, apprennent à se connaître, à se reconnaître et à travailler ensemble. Des temps communs doivent donc être proposés.

Quelques pistes possibles :

Type de rencontres	Acteurs	Objectifs	Objets à partager	Périodicité
Information Forme de la rencontre : interactive et participative Penser l'accueil des enfants pour faciliter la participation des parents	Parents, Enseignants, Personnel de restauration, Associations locales, Clubs sportifs, Acteurs des programmes de réussite éducative Animateurs et enfants	Connaître le cadre d'action de chaque acteur, connaître et comprendre son rôle... Repérer ou envisager les liens possibles entre les projets Partager un temps d'évaluation	- Projet d'école - Projet de l'ACM - PEdT et projets communs, - Projets associatifs...	En début d'année scolaire, et en fin d'année pour un temps d'évaluation
Concertation Forme de la rencontre : réunion, travail et productions en petits groupes	Equipe enseignante et équipe d'animation	Penser ensemble les modalités de passage d'un espace à l'autre, Définir les modes de communication entre les équipes tout au long de l'année Temps de régulation, de bilan	- Le programme abordé par les enfants en classe - Les activités périscolaires proposées - La convergence des deux dans des temps spécifiques	Tout au long de l'année scolaire, avec régularité

COMPLEMENTARITE EDUCATIVE

<p>Valorisation</p> <p>Temps de communication organisé par tous les acteurs autour d'une rencontre festive par exemple</p> <p>Penser l'accueil des enfants pour faciliter la participation des parents</p>	<p>Tous les acteurs</p>	<p>Echanger,</p> <p>Donner de la visibilité,</p> <p>Associer tous les partenaires du temps périscolaire ponctuels ou réguliers,</p> <p>Valoriser l'implication des enfants</p>	<p>Les projets propres à chaque acteur,</p> <p>Les projets communs,</p> <p>Penser les perspectives, les évolutions</p>	<p>Une à deux fois dans l'année scolaire</p>
--	-------------------------	--	--	--

Le pilotage du Plan mercredi doit aussi faire l'objet de temps dédiés et réguliers, plusieurs fois dans l'année. En effet, la qualité de la concertation entre les acteurs au plus près du terrain dépendra en partie de la qualité du dialogue entre les responsables des différents temps éducatifs.

LA PARTICIPATION DES PARENTS

Dans le cadre d'un Plan mercredi, la participation des parents est primordiale. Il est indispensable de réfléchir à la manière d'associer les parents en prévoyant par exemple des temps et des espaces qui permettent la rencontre, l'échange notamment les parents les plus éloignés de l'Ecole et des espaces collectifs où sont accueillis leurs enfants.

Cette réflexion pourra s'appuyer sur la démarche initiée grâce à des chantiers d'expérimentation et reprise dans le cadre du collectif « 1001 Territoires : en associant tous les parents, tous les enfants peuvent réussir » <http://www.en-associent-les-parents.org/ce-que-nous-avons-appris>.

LA FORMATION DES ACTEURS

La qualité éducative des accueils de loisirs repose en grande partie sur la compétence des animateurs. C'est pourquoi il est utile de développer l'accès à des parcours certifiant aux métiers de l'animation pour les intervenants professionnels et d'assurer leur formation continue.

Des formations partagées pluri-acteurs entre professeurs, animateurs, personnel municipal... doivent permettre de donner toute sa cohérence au plan mercredi.

COMMENT PENSER L'ORGANISATION D'UNE JOURNEE TYPE ?

Il est très important d'élaborer le programme d'une journée type afin de bien faire alterner les phases de repos, d'activités, d'échanges...



COMPLEMENTARITE EDUCATIVE**Les temps incontournables :**

L'accueil : échelonné il permet de personnaliser l'arrivée des enfants et de faire en sorte que chacun d'eux se sente attendu et bienvenu.

Le déjeuner : temps de restauration, temps éducatif et temps de convivialité, il doit pouvoir se dérouler calmement.

Le(s) repos : outre un temps de repos qui peut être proposé après le déjeuner, chaque fois que possible, il est important que les enfants disposent d'espaces dans lesquels ils pourront, s'ils en ressentent le besoin être seuls, ou en tous petits groupes pour être au calme, discuter, lire...

Le goûter : il constitue un temps de collation et doit être conçu comme un vrai temps de pause,

Le départ : échelonné lui aussi, son enjeu est de préparer l'enfant à rentrer chez lui sereinement après avoir salué ses camarades.

De manière globale, penser une journée type, c'est se doter d'un cadre éducatif dans lequel chaque temps correspond à des activités spécifiques aux objectifs précis et qui ont lieu dans des endroits adaptés.

Tout au long de leur scolarité, les accueils constituent pour les enfants une vraie opportunité de vivre une pluralité de pratiques collectives culturelles, sportives, scientifiques, numériques et développer ainsi progressivement des compétences transversales d'ordre cognitif, social et socio-affectif.

